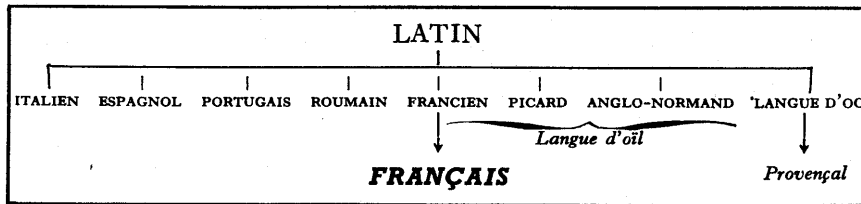


II. LES ORIGINES DE NOTRE LANGUE

Les langues romanes Le français est une langue romane, c'est-à-dire dérivée du latin (l'adjectif « roman » vient de « Romanus » : Romain), au même titre que l'italien, l'espagnol, le portugais et le roumain. Naturellement la transformation ne s'est pas faite du jour au lendemain : il a fallu de longs siècles pour que la langue nouvelle se dégageât de l'ancienne. D'autre part, sur notre sol même, la latin n'a pas donné naissance à une seule langue, mais à un grand nombre de dialectes, d'abord d'importance à peu près équivalente, mais dont l'un, le « francien », s'est imposé peu à peu.

Les divers dialectes Ces dialectes se divisent en deux rameaux : langue d'oïl (« oui ») au Nord (francien, picard, anglo-normand, etc ...), langue d'oc au Sud : la frontière linguistique coupe la France d'Est en Ouest vers le milieu du Massif Central. Si les dialectes du Nord se sont effacés devant le français et ne subsistent plus que sous la forme de patois, l'un des dialectes d'oc a survécu comme langue littéraire, c'est le provençal des FÉLIBRES.



Les étapes du français

1. ROMAN. - L'existence d'une langue différente du latin et du germanique est attestée dès le VIII^e siècle; le premier texte est le SERMENT DE STRASBOURG (842). Lors du partage de l'Empire de Louis le Pieux entre ses fils, Louis le Germanique prononce le serment en « roman », de façon à être compris par les troupes de son frère Charles le Chauve (voir p. VIII). Le « roman » représente le stade intermédiaire entre le latin et le français.

2. ANCIEN FRANÇAIS. - Du « roman » se dégage, avec l'apparition des textes littéraires, l'ancien français, caractérisé par une autonomie plus grande à l'égard du latin, mais aussi par le maintien de la distinction entre cas sujet et cas régime (voir nos ÉLÉMENTS DE GRAMMAIRE à la fin du volume).

3. MOYEN FRANÇAIS. - Vers le début du XIV^e siècle, cette distinction entre deux cas, menacée depuis longtemps déjà, disparaît généralement (il y aura pourtant de longues survivances). La syntaxe s'en trouve profondément modifiée; l'ordre des mots dans la phrase doit indiquer la construction que précise un usage accru des prépositions : le français devient une langue analytique. Ainsi naît le moyen français. Le français moderne ne se fixera qu'au XVII^e siècle.

NAISSANCE DU "ROMAN"

Données ethniques Les Gaulois, qui constituent le fond ethnique du peuple français, étaient des Celtes. La Gaule fut conquise par les Romains, puis ce furent les invasions germaniques et nordiques (Normands). Un élément germanique important vint se mêler au fond gallo-romain. Et pourtant notre langue ne doit presque rien au celtique, et les influences germaniques sont très secondaires dans sa formation. Le fait est notable et mérite d'être expliqué.

Le latin en Gaule Au lendemain de la conquête de la Gaule par César (50 ans av. J.-C.), on commença à parler latin dans l'ensemble de notre pays, comme on le faisait depuis longtemps dans la Province romaine (notre Provence). Ainsi les Gallo-Romains possédaient une longue tradition latine lors des invasions barbares. En fait notre langue avait déjà commencé à se constituer.

Le latin vulgaire Le latin que les Gaulois apprirent peu à peu des soldats et des marchands romains n'était pas celui de Cicéron. C'était un latin familier, vulgaire, bien différent de la langue écrite : par le VOCABULAIRE : ainsi *caballus* = cheval (*equus*) ; *tabula* = table (*mensa*) ;

la DÉCLINAISON : ainsi on déclinaient *corpus*, *corpi* (*coquenedominus*, *i*) au lieu de *corpus*, *corporis* ; on employait *rosas* (*rosae*) comme n~minatif pluriel de *rosa* ;

la CONJUGAISON : *sum amatus* (je suis aimé) au lieu de *amor* ; *amare habeo* (j'aimerai) pour *amabo* ; *habeo scriptum* (j'ai écrit) pour *scripsi* ;

la SYNTAXE : la proposition complément d'objet par *quod* (que) remplaçait la proposition infinitive.

C'est de ce latin qu'est issu le français.

Déformations phonétiques oralement Ce latin, presque tous les Gaulois l'apprennent oralement, dans les contacts quotidiens avec les Romains. C'est une langue étrangère dont ils saisissent malles sonorités, qu'ils reproduisent plus mal encore. Nous avons beaucoup de peine à prononcer correctement l'anglais, et nous reconnaissons vite un étranger à son accent. De même les Gaulois sont habitués depuis des siècles à une langue celtique et à la longue leurs organes vocaux en ont reçu comme une empreinte : ils déforment donc constamment les sons de la langue latine. Ces déformations se perpétuent chez tous ceux qui ne sont pas lettrés, l'immense majorité. Elles sont aggravées à l'époque des invasions barbares, les Gaulois étant impressionnés par d'autres sonorités étrangères, et les Germains « romanisés » introduisant de nouvelles confusions phonétiques. Ainsi arrive à se constituer progressivement une langue issue du latin, mais qui s'en sépare de plus en plus. Complexe, confuse parfois, mais attachante et vivante, telle est l'origine de la langue française